

# Assurance locataire de Duuo

## Sommaire de la police

**D**uuo a été créée par Co-operators pour offrir une solution d'assurance simple, flexible et tout en ligne. Notre assurance locataire a été pensée spécifiquement pour les besoins particuliers des locataires. Avec Duuo, vous avez une protection au mois que vous pouvez désactiver quand vous n'en avez plus besoin. Rien de plus facile!

### Fonctionnalités

#### Aucuns frais de service

L'assurance ne comporte aucuns frais de service, d'annulation ou autres frais cachés.

#### Aucune franchise pour les réclamations en responsabilité civile

Franchise de 0 \$ pour les réclamations en responsabilité civile. Franchise de 1 000 \$ pour la plupart des biens meubles – réclamations pour les biens meubles endommagés.

#### Police flexible et entièrement accessible en ligne

Souscrivez facilement votre police en ligne. Une nouvelle police est automatiquement établie chaque mois. Résiliez votre police en tout temps. Présentez une réclamation en ligne.

#### Certificats d'assurance instantanés

Vous pouvez facilement vous envoyer par courriel votre certificat d'assurance pour le montrer à votre propriétaire.

### Protection

#### Assurance de la responsabilité civile

Si une réclamation est formulée contre vous pour des dommages corporels ou matériels (causés par vous ou sur les lieux où vous vivez), vous êtes protégé.

#### Montant d'assurance de la responsabilité civile

Montants offerts : 1 000 000 \$ ou 2 000 000 \$

#### Biens meubles (Contenu)

Montants offerts : 25 000 \$, 50 000 \$, 75 000 \$ ou 100 000 \$

#### Garanties supplémentaires

- Biens meubles temporairement hors des lieux assurés – montant maximal de 10 000 \$
  - Biens meubles entreposés – montant maximal de 10 000 \$ pour 60 jours
  - Biens meubles temporairement retirés des lieux assurés en vue de les protéger – montant maximal de 10 000 \$ pour 90 jours
  - Frais de subsistance supplémentaires
- Le montant de garantie correspond à 40 % du montant pour les biens meubles – contenu choisi

#### Garanties supplémentaires – Aucune franchise

- Cartes de crédit ou de débit, falsifications et contrefaçons de monnaie – montant maximal de 5 000 \$
- Frais de service d'incendie – montant maximal de 5 000 \$
- Frais de recouvrement en cas de fraude d'identité – montant maximal de 5 000 \$
- Frais juridiques – montant maximal de 5 000 \$
- Dommages indirects
- Congélateur, réfrigérateur et aliments
- Indemnité pour frais funéraires – montant maximal de 5 000 \$



Des questions?

Visitez le site [www.duuo.ca](http://www.duuo.ca).